

recueille des données sur les filiales des sociétés d'appartenance étrangère et on exploite une vaste banque de données sur les échanges commerciaux du Canada par branche d'activité industrielle.

19.4.1 Ministère de l'Industrie et du Commerce

Le ministère compte un certain nombre de secteurs qui s'occupent de commerce international. On trouvera ci-après une explication de leur rôle.

La Direction générale des relations générales comprend la Direction de la politique commerciale générale et la Direction de la politique commerciale relative aux produits; sa fonction au sein du ministère consiste à formuler et à mettre en œuvre la politique du Canada en matière de commerce, compte tenu en particulier de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et des aspects commerciaux des politiques canadiennes relatives à l'industrie et à l'agriculture. Elle s'occupe aussi, de façon générale, des questions relatives à la politique du commerce des marchandises, et en particulier de la préparation et de l'exécution des négociations en vue de conventions et d'accords intergouvernementaux portant sur tel ou tel produit.

Le Groupe des politiques du marketing international a été créé en 1979 afin d'offrir un centre pour la gestion des initiatives dans le domaine du marketing international. Il se charge de la planification, de la coordination et de l'évaluation des politiques et programmes fédéraux concernant l'expansion et la promotion des exportations, ainsi que l'élaboration et la surveillance des plans et stratégies de commercialisation des produits d'exportation. Le Groupe sert de secrétariat au conseil d'expansion du commerce des exportations formé des membres du secteur privé et d'un certain nombre de sous-ministres et directeurs d'organismes intéressés. Ce conseil étudie les politiques et programmes d'expansion du commerce et fait à ce sujet des recommandations précises au ministre.

La Direction générale de la politique sur l'importation de certains produits assure l'application des politiques gouvernementales concernant les importations à bas prix. Elle propose au gouvernement des mesures à prendre pour faire suite aux recommandations de la Commission du textile et du vêtement (en ce qui a trait aux importations de textiles et de vêtements) et du Tribunal antidumping (en ce qui a trait à d'autres produits à bas prix), tout comme dans les autres cas où les importations de produits à bas prix ont nui ou menacent de nuire gravement à la production canadienne. Elle mène des négociations avec d'autres gouvernements au sujet des restrictions et applique des mesures spéciales de protection en imposant des contrôles à l'importation au besoin. Elle s'occupe de négociations internationales au sujet des textiles dans le cadre du GATT, et participe aux travaux de l'organisme de surveillance des textiles établi aux termes de l'Accord relatif au commerce international.

Les Bureaux internationaux (Bureau de l'Europe, Bureau du Pacifique, de l'Asie et de l'Afrique et Bureau de l'Hémisphère occidental) sont des points de contact pour ce qui est des relations économiques et commerciales du Canada avec d'autres pays et régions. Ils ont pour tâche de définir la stratégie commerciale du Canada à l'échelle internationale, d'appliquer des programmes d'expansion des marchés pour des pays et des régions déterminés et de maintenir et d'accroître l'accès des produits canadiens aux marchés d'exportation. Ils constituent des centres de renseignements en ce qui a trait au commerce canadien avec des pays ou régions déterminés, et ils fournissent une perspective régionale sur le plan des relations commerciales internationales et de l'expansion des exportations. Ils fournissent aussi des renseignements, des conseils et des lignes directrices aux organismes du gouvernement et au monde des affaires au sujet des règlements et pratiques économiques et commerciales des États étrangers; ils entretiennent des relations, normalement par l'intermédiaire des postes canadiens à l'extérieur, avec les marchés et les pouvoirs étrangers au sujet des débouchés pour les